L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 13 OCTOBRE 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & COMP. Editeurs-Propriétaires: F. WEISSE. N. DUFOUR. [illegible] DUVERGER. S. HARBY. [illegible] No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 13 OCTOBRE.

Le bureau et l'imprimerie de l'ABEILLE sont actuellement au No 109, rue de Chartres, entre Conti et St Louis.

Campagne électorale.

[illegible] nous raidir, nous sommes [illegible] par le torrent qui déborde. [illegible] politique; on ne parle que [illegible] américanisme, et il faut [illegible] comme tout le monde. [illegible] toutes les positions sont [illegible] n'est plus aussi vi[illegible] sont venus aux petits [illegible] mettent invariablement en [illegible] deux ou trois semaines qui [illegible] élection importante. [illegible] interdit aux citoyens [illegible] Unis l'exercice des fonc[illegible] Il ne s'agit pas de savoir [illegible] la prudence, ou s'il [illegible] propre intérêt, se montrer [illegible] a été decrété, [illegible] apparence, il soit [illegible] modifié, rien [illegible] moment sa rigueur. [illegible] discuté d'abord, [illegible] dans le même cer[illegible] mêmes arguments, [illegible] plus expeditif. Il [illegible] des candidats amé[illegible] étranger. Il y a [illegible] locofoco annonçait [illegible] M. Derbigny était né en [illegible] hier si M. [illegible] Anglais. [illegible] de blessant, et [illegible] citoyens de [illegible] pays nous serions [illegible] Nous trouvons [illegible] grande discus[illegible] le sujet. [illegible] Américain, est [illegible] qui nous semble [illegible] pour [illegible] gouverneur. Nous [illegible] qu'il représente [illegible] qu'il est ferme, [illegible] du pays, [illegible] de la cabale et de [illegible] après cela [illegible] de la Seine ou du [illegible] ou de l'Hudson? [illegible] à croire [illegible] Unis. [illegible] Anglais, [illegible] du Sud, [illegible] Américain [illegible] Anglais. Mais [illegible] démocra[illegible] M. Texada un Espa[illegible] [illegible]

MEXIQUE.

[illegible]

[illegible] BANQUES.

[illegible]

[illegible]ATIONS.

[illegible]

JNO. RAY.

[illegible] 6 octobre 1855.

[illegible]

O. D. STILLMAN.

[illegible]

Je ne prétends pas connaître l'origine de ce mouvement ni le but que se proposent ceux qui l'ont organisé. Je n'ai rien de commun avec le ticket dont il s'agit. La liste des candidats américains, à la tête de laquelle se trouve le nom de Charles Derbigny, est la seule que je reconnaisse et que je veuille soutenir. La position que j'occupe a été établie par la convention américaine de Vidalia et par aucune autre autorité. Si le but de ceux qui ont placé mon nom sur le "ticket national américain d'Etat" a été de me rendre solidaire d'une tentative de proscription contre la foi ou la liberté religieuse et politique des catholiques de la Louisiane ou des Etats-Unis, c'est un travestissement indigne et déloyal de mes opinions et de mes sentiments publiques. Je suis vraiment humilié de ce qu'un individu ou une association d'individus ait osé prendre à mon égard des libertés aussi extraordinaires.

Agréez, etc. PRESTON POND, jr.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par le Canada.

HALIFAX, 9 oct.—On assure que le trésor de Russie a reçu de grands secours d'argent par l'entremise de fortes maisons de banque de Berlin.

Le gouvernement ottoman avait rassemblé à Constantinople des renforts considérables qu'il destinait à l'armée d'Asie; il a changé d'avis, depuis la prise de Sébastopol et il a envoyé ces troupes à Eupatoria.

La garnison de Kars manque, dit-on, de vivres et est obligée de se nourrir de chair de cheval.

Les amendements qu'il s'agit de faire subir à la constitution du Danemarck, ont été acceptés par les représentants réunis à Copenhague. L'adoption a eu lieu à la majorité de dix.

La circulaire de MM. McAlexander frères attribue la dépression du marché aux cotons de Liverpool aux derniers avis reçus des Etats Unis; la baisse a été de 1/8 à 1/4 de penny par livre. Le stock en main était évalué à 530,000 balles contre 795,000 pour la période correspondante de l'année dernière.

ELECTIONS DE L'OHIO.

New-York, 10 octobre.—Des retours de 6 comtés de l'Ohio indiquent un gain considérable pour Chase, le candidat fusioniste pour la place de gouverneur.

New York, 11 octobre.—De nouveaux bulletins de l'Ohio font voir que Trimble, le candidat américain pour la place de gouverneur, a reçu un vote plus considérable qu'on ne pensait. La lutte sera acharnée entre Chase et Medill: les chances sont en faveur du premier.

Pensylvanie.

New-York, 10 octobre.—Les retours de la Pensylvanie indiquent que les démocrates ont triomphé à une forte majorité.

Indiana.

Louisville, 12 octobre.—L'Indiana, dit-on, a donné une forte majorité aux démocrates. (Ne serait-il pas plutôt question de la Pensylvanie?)—*Edit.*

Ohio.

Louisville, 11 octobre.—Chase, candidat républicain pour la place de gouverneur, a triomphé, ainsi que tout le ticket fusioniste de l'Etat, à une majorité de plus de 10 000 voix.

Péage du Sund.

Washington, 11 octobre.—Le bruit s'est répandu que le gouvernement avait envoyé à Copenhague un messager chargé d'une dépêche pour le ministre américain. Les nouvelles instructions transmises à ce dernier auraient, assure-t-on, pour but d'amener une rupture avec le Danemark au sujet du péage du Sund.

Navigation intérieure.

LOUISVILLE, 12 oct.—Le niveau de l'Ohio fléchit graduellement; il y a en ce moment dans le chenal 5 pieds 7 pouces d'eau.

NEW-YORK, 11 oct.—NOMINATION—James Weeler a été nommé consul à Turk's Island.

RETOUR DE L'EXPEDITION DE KANE.

New York, 11 octobre.—Le Dr Kane et ses compagnons de voyage sont arrivés ici aujourd'hui, de retour de leur expédition dans les mers polaires. Ils se portent tous bien. Les voyageurs n'ont pu découvrir aucune trace de Sir John Franklin. Le bâtiment du Dr Kane a pénétré jusqu'au 82e degré de latitude nord où il a hiverné; l'équipage obtenait des provisions des villages environnants. Au printemps les marins américains quittèrent leur navire et allèrent en traîneaux à Uppernawik, dans le Groënland, d'où ils ont été dans les transports à l'île de Disco. C'est là qu'ils furent rejoints par une expédition qui était à leur recherche.

PANIQUE.—Il paraît que plusieurs cas de fièvre jaune se sont déclarés dernièrement dans la petite ville d'Helena, Etat de l'Arkansas. Dès que la funèbre nouvelle se fut répandue parmi les habitants, ceux-ci, épouvantés et en proie à une incroyable panique, se sont portés en masse contre le *wharf boat* qui sert de débarcadère et y ont mis le feu. Ils étaient persuadés que ce malheureux bateau ponton était le lieu d'infection et qu'en le détruisant ils tueraient l'épidémie dans son germe. Il se trouvait à bord du *wharf boat* des marchandises estimées à plusieurs milliers de piastres qui ont été la proie des flammes.

ARRIVAGES.

Il est arrivé à la Nouvelle Orléans, depuis dimanche dernier, 98 navires de toute grandeur et de toute description, venant de ports étrangers et américains. Ce total se répartit ainsi entre les cinq derniers jours: lundi 19, mardi 12, mercredi 20, jeudi 32, vendredi (jusqu'à 7 heures du soir) 16.

CHOCOLATS A LA CRÈME ET A LA LIQUEUR.—Lopez & Cie, No 95, rue de Chartres, au coin de la rue Conti, fabriquent un délicieux chocolat à la crème et à la liqueur. Nous croyons devoir recommander aux amateurs ce savoureux produit de la célèbre fabrique. Les chocolats et confiseries de la maison Lopez sont justement rangés parmi les plus délicats que l'on puisse se procurer à la Nlle-Orléans. Voir aux avis.

LA FIÈVRE JAUNE A RAPIDES.—Le *Red River Republican* annonce que la fièvre jaune à Alexandria est entrée dans sa période de décroissance. Elle sévit encore malheureusement avec une certaine intensité à Pineville: environ quatorze décès, causés par l'épidémie, y ont eu lieu dans le courant de la semaine dernière. Pour une aussi mince localité, c'est un chiffre assez élevé. Plusieurs cas de fièvre ont eu lieu même à la campagne, mais les médecins s'en rendent aisément maîtres.

M. MITCHELL NEAL est une des personnes qui ont succombé à l'épidémie à Alexandria. Il n'avait fait que traverser la ville à cheval, et il était resté à peine dix minutes: trente milles au delà, M. Neal est tombé malade et a été obligé de s'arrêter à la vacherie de Henderson où il est mort.

CHRONIQUE LOCALE.

RECTIFICATION.—Nous avons annoncé hier que le capitaine Foster avait été envoyé hier devant la Cour de District des Etats Unis, sous prévention d'avoir tué le matelot John O'Neil. C'est une erreur. Le commissaire Lusher n'a fait comparaître ce capitaine qu'hier matin. Le capitaine a été envoyé devant la cour sous prévention de meurtre au second degré. Il a fourni un cautionnement de $4000 pour répondre de sa comparution.

Le lieutenant du garde-côte *Duane*, M. J. G. Reynolds, qui a conduit l'accusé à la Nouvelle-Orléans, nous apprend que le capitaine s'est constitué prisonnier lui-même; il n'a pas été livré par l'équipage, ainsi qu'on l'avait d'abord annoncé.

HÔPITAL DE CHARITÉ—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant hier, 12 du courant, à 3 heures de l'après-midi:

Admis	217
Renvoyés guéris (27 de fièvre jaune)	177
Morts (17 de fièvre jaune)	35
Malades en traitement	452

LOUIS O. HUARD, 1er commis.

DEVANT LA 1RE COUR.—J. Durbridge, accusé d'avoir obtenu des marchandises de C. W. Lytle, à l'aide de faux prétextes, a subi, hier, devant le recorder Bright, un interrogatoire à la suite duquel il a été envoyé devant la Première Cour de District. Le tribunal a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de l'accusation du prévenu.

COUP DE POIGNARD—Isaac Martin a été poignardé à la cuisse, hier matin à bord du bateau à vapeur Oceana, par un homme dont on ignore le nom, et qui est parvenu à s'enfuir. Martin a été transporté à l'Hôpital. Son état n'inspire plus d'inquiétudes.

FOLIE—Un agent a arrêté jeudi soir, dans le Troisième District, Marie Louise f. c. l. qui errait dans les rues, elle est atteinte d'aliénation mentale. Le recorder Bouzeneau l'a envoyée hier à l'asile des fous.

TENTATIVE DE MEURTRE—Un affidavit fait devant le recorder du Deuxième District accuse William O'Neil, Mal Reenen et Martin Nolan d'être entrés hier dans le café de Daniel Rosenquist et d'avoir essayé de tuer le propriétaire à coup de chaise. L'affidavit accuse G. G. Hossin de complicité.—Ordre d'arrestation.

—Le tribunal a ordonné également l'arrestation de M. Auguste qui est accusé d'avoir failli étrangler Constantin Rolland et menacé de le tuer.

TENTATIVE DE SUICIDE—Lena King, qui habite une maison de débauche dans la rue Moreau, s'est précipitée dans le fleuve, jeudi soir; elle a été sauvée. C'est, dit-on, la seconde tentative qu'elle fait. Lena a dit qu'elle était fatiguée de l'existence qu'elle menait.

INCENDIES—Le feu s'est déclaré hier, à 5 heures du matin, dans une nouvelle boulangerie située rue Bagatelle, près la plaine des raquettes, Troisième District. La bâtisse, ainsi qu'une maison en bois à côté, ont été détruites. Nous ignorons si les propriétés étaient assurées.

—Une maison située au coin des rues Erato et Benoît, Premier District, et appartenant à M. G. C. Conery, a brûlé en partie, jeudi soir. La propriété était assurée pour $1,700 et les meubles pour $500 à la compagnie des Marchands.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Le juri a acquitté hier Thomas A. Boothe, accusé d'avoir obtenu de l'argent à l'aide de faux prétextes;—Bridget Morris, d'avoir blessé Thomas Healey avec une hachette;—Charles Smith, d'avoir volé une montre en or;—William Dunn et Thomas Larkin, d'avoir assailli Francis Carlin.

—Eugène J. Long et William Depenson, h. c. l., déclarés coupables de vol.

—Ezi Hamilton et Henry St. Clair ont été déclarés coupables de port d'armes.

—L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté de Philip Forrell, accusé de tentative de vol.

—Adam Scott et Thomas Smelzer, accusés du meurtre de Levi Boesler, se sont reconnus coupables.

—Le grand juri a trouvé lieu à poursuivre James Broderick et James Cleary, accusés d'avoir assassiné Adolphus Jalhagan;—Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre James McGibb, accusé d'avoir poignardé sa femme.

VOLEURS—L'attention de la police du Troisième District est appelée sur les nombreux vols qui se commettent presque toutes les nuits dans cette partie de la ville.

☞ M. F. BARCLAY nous prie d'annoncer que son journal l'*Omnibus*, ne reprendra ses publications que le 4 novembre.

BALTIQUE.

Hambourg, 18 septembre.

Le transport à vapeur de guerre français, la *Saône*, qui était, le mois dernier, allé débarquer à l'entrée du canal de Liban les 220 prisonniers russes échangés et qui s'était ensuite rendu auprès de l'escadre française pour déposer son lourd chargement de matériaux et de projectiles de guerre, est revenu hier du golfe de Finlande dans le port de Kiel, où il se trouve dans ce moment cinq navires français. Il paraît que la *Saône* n'a pas déchargé tout le matériel qu'elle avait à bord, elle en ramène une partie en France, les provisions dont l'escadre se trouve munie ayant été jugées par l'amiral suffisantes pour toutes les éventualités qui pourraient survenir encore avant la fin de la campagne maritime dans la Baltique.

On est persuadé de profiter de l'arrivée de la *Saône* à Kiel pour essayer de remorquer en France le vaisseau de guerre l'*Austerlitz*, [illegible] en cas d'insuccès de la prochaine tentative, l'*Austerlitz* devra attendre à Kiel le retour de l'escadre.

Discours de M. C. Dufour.

On nous transmet le discours suivant que M. Cyprien Dufour a prononcé jeudi dernier devant une réunion du Parti Américain tenue dans la salle d'Orléans, et qu'il a écrit à la requête d'un grand nombre de ses amis politiques. Nous le publions, à la sollicitation de ces derniers, parce que le ton en est irréprochable et que M. Dufour, au lieu de faire appel aux passions, comme on n'y est trop souvent porté aux époques de crise électorale, s'adresse à la fois à la raison, à l'intelligence et au cœur. Dans l'état d'irritation où se trouvent à cette heure les partis, c'est un devoir pour les bons citoyens de faire entendre des paroles de conciliation. Nous croyons l'avoir rempli jusqu'à ce moment.

Voici le discours de M. Dufour:

Messieurs,

Il y a quelques semaines, nous plaidions encore la cause de l'Américanisme. Nous la plaidions au tribunal de l'Opinion. Nous disions aux hommes du pays: Ecoutez, c'est votre cause. Nous disions aux étrangers: c'est encore celle de vos enfans.

Aujourd'hui, le tems des discussions est passé. La nation ne délibère plus, les esprits n'hésitent plus. La doctrine nationale gagne comme un incendie,—incendie terrible et bienfaisant qui brûle les immondices des anciens partis, les ignobles idoles qu'on adorait tout en les abhorrant. C'est la seconde révolution américaine qui commence. Les factions qui, par habitude et par amour-propre, se combattaient pour la conquête des places plutôt que pour le triomphe des pensées utiles, se sont réunies autour d'un symbole immuable, celui de notre nationalité. Vous voulez installer une politique nouvelle, régénératrice, féconde en nobles inspirations, rayonnante d'ardeur et de patriotisme, invincible comme la loi de Dieu. Vous avez la raison du cœur pour vous; elle vous couvre de son égide et protège votre loyauté. Allez, soyez de votre pays. Les destinées qui l'attendent sont celles que vous lui ferez avec l'aide du ciel. Méprisez les Judas qui vous sollicitent à le trahir, en feignant de l'embrasser. Montez à votre place, à la place où le devoir, l'honneur, le salut public vous appellent.

Que le pays soit dans une grave et difficile position, qui peut le nier? Que le fier sentiment de notre nationalité soit devenu un sujet de dénigrement et d'insulte, qui oserait encore le nier? Nous avons appelé parmi nous l'élément étranger, c'est bien. Mais il y vient en masses si formidables qu'il puise dans sa puissance même un esprit qu'il n'avait pas d'abord, un sentiment d'exagération qui le pousse sur une pente où la république s'abîmera. Il est trop vaste pour se fondre dans notre vie politique. Il a une organisation, des intérêts, des vœux, des passions, instinctivement enfantés par sa force même, qui empêchent la fusion que le pays réclame. Il est devenu un corps distinct, et par conséquent nuisible au libre travail de la nationalisation. Je parle de l'élément étranger, je parle des masses. Je ne pénètre pas non plus dans la vie civile. Eh bien, je dis qu'en politique cet élément est un danger croissant, une monstrueuse taie dans l'œil de la république.

Malheureusement on ne peut nier cela. Le flot de l'émigration n'est plus spontané. On envoie des cargaisons d'émigrans en Amérique, comme nous envoyons des chargements de coton en Europe. Il y a en Irlande, en Allemagne, dans les villes anséatiques, des agens d'émigration, comme nous avions ici nos agens de change et nos courtiers d'esclaves. L'émigration est devenue une spéculation, un commerce malfaisant. Quelle différence entre cette sorte d'émigration et celle que les fondateurs du gouvernement encourageaient et appelaient de leurs vœux! L'émigration telle que nous la désirions nous donnait pour concitoyens des hommes éclairés, des ouvriers utiles. L'émigration des dernières années jette sur nos bords quatre ou cinq cent mille âmes par an, remplit nos villes d'esprits turbulens, d'hommes qui n'ont rien oublié des vieux préjugés de leur village et qui ne sauraient assurément rien apprendre. La Nouvelle-Orléans n'oubliera pas de longtemps la préférence que voulaient lui donner les mendians, les difformes et les estropiés de l'Allemagne et que le Maire a courageusement signalée dans sa proclamation de septembre.

C'est en vue de cette dangereuse émigration que Jefferson écrivit cette Note remarquable qui fait aujourd'hui la désolation de nos ennemis. On lui demandait si, dans le but d'accélérer le mouvement de l'émigration, il ne conviendrait pas d'établir des agences dans les grands foyers européens. Il répondit aussitôt en faisant un tableau des suites d'une pareille émigration, tel qu'on croirait qu'une vision divine lui eût fait apparaître la situation actuelle dans ses aspects les plus saisissants.

Un correspondant du *Courrier de la Louisiane*, qui m'a honoré de son attention, a prétendu qu'il n'avait pu trouver cette note dans les écrits de Jefferson. Un autre, qui semble l'avoir lue, affirme que nous en dénaturons le sens. Quelle plaisante confusion! On pourrait dire à l'un: cherchez mieux! et à l'autre: Etes-vous sûr d'avoir lu? Des gens de cette importance se vendre à si bon marché! Les joncs de la rivière ne disent plus: Midas, vous avez des oreilles d'âne. C'est Midas lui-même qui le dit maintenant.

Quelles ont été les suites funestes de cette émigration? Le pays en est tout frémissant. L'acte de la naturalisation, si grave et si solennel, est tombé dans le discrédit le plus abject. Quand on passe près des tribunaux et qu'on voit les fournées de nouveaux citoyens qui s'y préparent, on détourne involontairement la tête. L'odeur du parjure semble vous poursuivre. Ah, les cœurs sincères n'attendent pas la veille d'une élection pour réclamer leurs titres de citoyens. Un de nos juges disait avec infiniment de raison, il y a quelques années, aux masses qui encombraient l'enceinte de la cour: Messieurs, venez après l'élection.

La vie politique, commencée de cette façon, ne promet rien de bon. Ces étrangers, venus en nombres considérables, arrivant par milliers, se massent, se tiennent, s'organisent. La faute en est à leur passé, à leurs instincts, à leur nature. On ne se refait pas en un tour de main. Par suite, les hommes de malheur, race qui n'en finit plus, aggravent facilement les choses. On met le pied partout, on pèse partout. L'élément étranger est une puissance qui dicte ses lois et fulmine ses menaces. Kossuth écrit de Londres une lettre cavalière au Sénat des Etats-Unis à propos de son ami M. Saunders dont la nomination avait été rejetée, et menace les sénateurs de l'improbation des populations allemandes en Amérique. Mitchell, apprenant le désarmement des compagnies irlandaises à Boston, leur écrit: "Pour chaque mousquet "rendu à l'arsenal de l'Etat, achetez-en "trois. Formez des compagnies indépen-"dantes trois fois plus nombreuses que "celles qui viennent d'être débandées;—il "n'y a pas encore en Amérique une loi "contre le port d'armes. Que chaque "étranger s'habitue au maniement de ses "armes et les tienne toujours prêtes. Car, "soyez-en sûre, ceux qui ont commencé "par vous désarmer, se proposent de vous "jouer quelque mauvais tour. Prenez "garde de ne jamais tomber dans aucun "des préjugés américains; ne renoncez "aux vôtres en aucun cas, vous avez au-"tant de droit à vos préjugés que les Amé-"ricains aux leurs."

Et si, parmi [illegible] étrangers, il en est qui repoussent c[illegible]licitations séditieuses, ces inspiration[illegible] mal, qui condamnent cet esprit d'[illegible]ion et d'usurpation au foyer d'une [illegible] sans pareille, qui enfin accord[illegible]x américains le droit d'aspirer à [illegible] homogénéité nationale, eh bien [illegible] ceux-là: Vous abandonnez les v[illegible] des traîtres!

A l'aspect [illegible] étranges excès, on se demande où [illegible]. Le pays abasourdi a enfin vu le [illegible]. Il avait demandé à l'émigration [illegible] le marin le demande à Dieu, les v[illegible] mènent aux ports et non les temp[illegible] qui engloutissent. On bénit les uns, [illegible] aux autres. C'est cette résistance [illegible] l'Américanisme a fondée et organisée. Elle s'élève à la hauteur majestueuse d'une nationalité qui se défend, qui frappe pour se sauver, qui entonne le chant des luttes suprêmes. Ah! où sont les cœurs nationaux qui, quoique dans les rangs de nos adversaires, ne battent pas au fond d'une mystérieuse émotion? Entendez les clameurs, voyez les violences qui nous enveloppent. Il s'agit en vain d'arrêter la marche de la révolution. Qu'on nous frappe; il y a assez de feu dans nos âmes pour brûler tous les obstacles. Il y a un principe, vieux et grand comme le monde, que nous voulons fixer à notre firmament, au milieu de nos étoiles, et qui n'en doit pas tomber, sous peine de tomber nous-mêmes.

Ce principe, c'est que les américains doivent gouverner l'Amérique. En d'autres termes, les deux cent mille étrangers qui arrivent annuellement en Amérique, ne doivent pas s'armer des franchises politiques qui leur sont accordées pour menacer les nationaux, leur imposer les préventions d'un autre monde, intervenir en masses contre les partis d'une façon si conquérante que les uns et les autres tremblent de leur déplaire, que les élus eux-mêmes sont continuellement enchaînés dans l'exercice de leurs devoirs par cette peur avilissante. Nous ne voulons pas que la souveraineté nationale soit déplacée; il faut qu'elle reste fière, sans tache, indivisible, sur la grande assise que Dieu lui a donnée, la nation américaine. Comme l'Eglise, nous portons dans l'accomplissement de cette politique la doctrine des rigueurs salutaires. Le but est de mettre un terme aux influences étrangères exercées par masses, et l'un des moyens les plus efficaces est d'écarter provisoirement des emplois publics tous les étrangers. Nous ne saurions faire d'exception; les exceptions nous créeraient des difficultés intolérables. Le sacrifice est pénible, sans doute; il y a parmi les naturalisés des hommes que nous aimerions souvent à honorer de nos suffrages. Mais ce sacrifice, nous le devons au bien public; vous le devez à vous-mêmes et à vos enfants.

Ce changement de politique, dans la nation comme chez les individus, est un changement douloureux, amené par la triste fatalité des passions, par le mouvement extraordinaire des évènemens et des années. Les étrangers de bonne foi le reconnaissent. Les gens qui nous poursuivent encore en parlant de préjugés et de haines, sont des acteurs qui jouent leur rôle. Leur fureur se dissipera après l'élection. Les fous furieux de théâtre n'ont du reste jamais fait de mal. A quels expédiens nos détracteurs sont-ils réduits! On a lancé contre moi personnellement, je ne sais dans quel ridicule espoir, une sorte de chiffonnier littéraire qui m'a régenté avec la dignité d'un homme d'état de la bohème. Il m'a adressé trois articles où il lève la tête si haut qu'on croirait qu'il veut allumer son chapeau aux étoiles du ciel. Il me fait la grâce de me trouver quelque mérite, quelle bonté! Il parle et reparle de mon amour-propre, comme c'est touchant! Il me compare à David et M. Benjamin à Goliath, le flatteur! Vous ne vous attendiez pas à voir votre sénateur devenir un philistin de la taille de Goliath. Mais il y a plus, et ce qui est d'un plus grand intérêt pour l'Etat, c'est que David est cette fois éclopé par Goliath. Voilà une littérature que le premier venu n'aurait pas inventée. Quant à la politique, c'est une belle aux bois dormante. L'écrivain n'en a heureusement rien dit, sauf quelques mots à propos des dieux qu'il adore et auxquels il ne veut pas que nous touchions. La prétention n'est pas mince. Et quels sont ces dieux si cachottiers qu'on ne puisse les regarder? Sont-ils des dieux whigs, des dieux democrates, ou des dieux fusionistes? J'avoue que je n'aime pas des dieux qui craignent tant qu'on les voie. Ils doivent avoir sur la conscience quelque chose qu'ils ne confessent pas. Qu'on ne nous parle plus de dieux de cette espèce, dieux marrons qui ne sauraient même pas retrouver leurs portraits de famille, tant ils ont sauté de niche en niche!

Les nécessités politiques ne doivent point troubler les relations sociales. Je le dis, parce qu'il y a toujours des brouillons et des fous qui veulent porter le désordre de leur esprit au milieu de leurs voisins. Des liens d'amitié et de famille m'unissent à des étrangers, mais qu'y a-t-il là qui doive m'arrêter dans l'accomplissement de mes devoirs au pays? Sortez de la politique et entrez dans la vie civile, vous y verrez l'étranger occupant la position que lui assure son mérite. La même loi nous protège, les droits et les devoirs des uns et des autres sont les mêmes. Qu'on ne vienne pas me dire que parce que mon père était étranger, je doive rester sans patrie,—parce que je suis fils de français, il ne me soit pas permis d'être américain. Arrière ces blasphèmes, et bannis soient les blasphémateurs! Avec de pareils sentimens, on tiendra vos enfans dans des basfonds inconnus, où l'herbe leur croîtra sur le dos. Est-ce ainsi que vous fondrez la fraternité nationale, que vous consoliderez l'avenir de vos jeunes générations? Ce n'est pas aux fils de français qu'il faut conter ces sornettes. Leurs pères les mépriseraient s'ils n'avaient pas le courage de leur patriotisme. La France, pays de chevalerie et de noble loyauté, ne transige pas avec les demi-situations. Elle ne condamnera jamais un sentiment auquel elle a maintes fois dû son salut, et qui fait sa force et sa grandeur. Allez demander au drapeau tricolore ou au drapeau blanc, au coq gaulois ou aux aigles impériales, allez leur demander s'ils verraient de sang-froid un demi million d'étrangers s'abattre annuellement sur la terre de France, et s'y installer en maîtres politiques, en dispensateurs de faveurs publiques, en arbitres absolus entre les partis. Ah, vous entendriez encore une fois cette voix formidable, la voix d'une nationalité puissante, éclater d'un bout du territoire à l'autre, et justice serait bientôt faite. Pardon, messieurs, la France les mettrait tout simplement dans les wagons de ses chemins de fer et les ferait déposer à la frontière.

Que ne dit-on pas dans les tems d'élection? C'est la saison des duperies colossales. N'a-t-on pas long-tems travaillé à nous faire croire que nous étions les ennemis du catholicisme? La religion était devenue entre les mains de nos adversaires un brutal instrument de combat, comme le sabre ou la baïonnette aux poings des soldats. Les profanateurs se soucient bien de notre Eglise! Ils savent qu'après comme avant l'élection, le Mississipi ne remontera pas vers sa source, et nos familles continueront à aller librement s'agenouiller aux pieds des autels. Ce qu'ils veulent, c'est le succès de leur ticket et les dépouilles opimes. Mais il était tems qu'on cessât de traîner les choses saintes dans l'arène politique. Tout le monde l'a compris, sauf le *Courrier* et un autre journal que je ne nommerai pas dans l'intérêt de la religion même qu'il prétend servir. L'association de ces deux journaux est une de ces merveilles électorales dont je vous parlais. Je ne gagerais pas que les rédacteurs puissent se rencontrer sans rire. L'un est un ultramontain effréné qui oublie trop souvent qu'il est en Amérique et que nous sommes les fils des gallicans; l'autre est un de ces démocrates modernes pour qui le papisme est une bête noire. Quelle école de liberté et de religion de part et d'autre! Et quand nous les voyons se réunir aux cris de liberté et de religion, comme ils sont dignes d'être écoutés!

Il faut appeler les choses par leur nom. L'intervention ecclésiastique en matière politique est une faute énorme en Amérique. Le prêtre qui traîne sa robe sacerdotale au milieu de nos divisions politiques, ne sait pas tout le mal qu'il fait aux catholiques et à leur clergé. Les hommes de cette espèce portent la discorde dans les plis de leur manteau. Qu'ils cessent de frapper avec la rage aveugle de gladiateurs, qu'ils nous épargnent ces violences sans profit pour nous, sans honneur pour eux, sans gloire pour l'Eglise.

Ce tableau, messieurs, est plus triste que gai. Passons à autre chose, passons au *Courrier* qui veut à toute force que nous soyons de mauvais catholiques. Qu'en pensez-vous? Je ne vous demande pas cela pour provoquer vos sourires. Ce journal est devenu le défenseur officieux du Romanisme. Sa confession est aussi importante qu'a dû l'être jadis celle de Voltaire. Lui, le pourfendeur des moines inoffensifs, le dénonciateur de l'Eglise, le voilà qui s'écrie que la Foi de nos pères est menacée, et menacée par nous-mêmes. N'est-ce pas le diable qui se fait ermite à la veille d'une élection? Ce diable a bonne grâce de sermonner aujourd'hui ceux qu'il a si long-tems et si amèrement maltraités! N'est-il pas le professeur de M. Hardy qui nous combat encore? N'a-t-il pas été l'apôtre précurseur du fameux huitième article, contre lequel l'*Américanisme* en Louisiane s'est inscrit si courageusement? Avez-vous oublié ses monstrueux plaidoyers au nom d'une démocratie sans foi défiant le Papisme? Je vais vous les lire, afin d'en finir au plus vite avec ce diable-à-quatre.

Il écrivait en septembre 1853:

"De quel droit, du reste, le papisme demanderait-il aux peuples d'aujourd'hui de s'armer pour sa défense ou l'extension de son influence? Qu'a-t-il fait pour eux depuis soixante ans? N'a-t-il pas mis la main dans toutes les trahisons, dans tous les complots contre leur liberté et leur indépendance? L'*Univers Religieux* n'a-t-il pas applaudi aux exploits de Nicolas et de Haynau en Hongrie, à ceux de Radetzki en Italie? Et le pape lui-même, Pie IX, n'a-t-il pas fait dans sa Rome une réception royale à ce Nicolas contre lequel l'*Univers* fulmine aujourd'hui, à ce fouetteur des religieuses de Pologne? Les foudres de l'Eglise se sont éteintes aux mains corrompues d'un clergé plongé jusqu'aux oreilles dans l'ardeur fiévreuse des convoitises temporelles. Quel service pourrait invoquer le Pape pour pousser les peuples catholiques à une guerre religieuse? Est-ce son alliance avec le despotisme contre la liberté?

"La liberté: voilà la religion des peuples modernes; leur histoire date de 89. Leur drapeau est celui de la révolution; au delà il n'y a que privilèges et iniquités....."

Et deux jours plus tard, il continuait:

"Il n'existe pas deux termes plus exclusifs, deux oppositions plus radicales que Papisme et Démocratie. Ce sont deux révélations qui se contredisent et se ruinent l'une par l'autre.

"Le Papisme représente dans son radicalisme le plus absolu le principe de l'autorité, qui est la négation du principe de la liberté représenté par la Démocratie.

"L'Angleterre, qui a précédé les peuples modernes dans la voie de la liberté et de l'affranchissement, l'a si bien compris qu'elle a accompli sa révolution aux cris de: "A bas le Papisme." Elle a réussi.

"La France de 92 avait fait justice des prêtres et du clergé qui reconnaissaient la souveraineté de Rome. La révolution d'alors admettait le christianisme, mais en dehors de l'autorité et de la juridiction du Papisme. Ainsi que l'Angleterre, la France avait compris que la papauté était la clef de voûte de l'édifice absolutiste européen."

Ne vous semble-t-il pas entendre le chant de triomphe de ces protestans haineux et illibéraux qui, pour mieux persécuter notre Eglise, ne savent trouver que les pages noires de son histoire? Après cela, l'article huit doit vous paraître assez pâle et peu nouveau. Eh bien, les voilà, nos saints persécuteurs. Vous croyez qu'ils défendent le catholicisme! Notre religion n'est pour eux qu'un hochet électoral. Voyez avec quelle joie ils ont salué le ticket de M. Hardy. Quand ce brave homme veut publier une proclamation anti-catholique, ce sont nos adversaires qui lui ouvrent les colonnes de leurs journaux. Il y a entre eux une mystérieuse solidarité. Tandis que l'un nous reproche notre tolérance religieuse, les autres crient que nous sommes le parti de l'intolérance. N'est-ce pas le même jeu joué en partie double? En vérité, messieurs, ces gens s'entendent comme des larrons en foire.

Mais il y a quelque chose qui plane sur eux et sur nous, quelque chose de plus pur, de plus vrai, de plus grave que ces exagérations sans valeur. Un esprit s'est levé sur le pays, le même esprit qui anima la vie et l'époque de Bossuet en France, et qui créa le gallicanisme. Les catholiques et les protestans américains en sont également pénétrés. Pas d'intervention ecclésiastique dans nos affaires publiques. Ni les ministres des uns, ni les évêques des autres, ne doivent élever un pouvoir supérieur à celui de la Constitution. Brownson et quelques exaltés de l'école ultramontaine ont effrayé les populations du Nord en disant insidieusement que la Constitution est faillible, tandis que la papauté est infaillible. De là, cette terreur panique qui, avec l'aide du fanatisme des uns et de l'ignorance des autres, a porté la convention nationale à parler des catholiques en termes si injustes. Mais peu à peu les folies ultramontaines ont été percées à jour, et la lumière qui éclaire les fautes en éclaire aussi la rédemption. La plateforme de la Louisiane est à cette heure une étoile d'espérance pour toute l'Union. Notre américanisme est une alliance entre toutes les communions et entre tous les partis. Il protège l'une contre l'autre l'indépendance de la conscience religieuse et celle de la conscience politique. Il sauvera ceux mêmes qui l'auront le plus cruellement persécuté. Le souffle des passions immortelles l'anime. Il le communique de proche en proche à chaque Etat. Son triomphe dans la Louisiane sera en même temps une conquête religieuse et une victoire politique.

CORRESPONDANCE MEXICAINE.

Mexico, 5 octobre 1855.

Messieurs de l'*Abeille*,

Une indisposition assez grave m'empêche de causer aujourd'hui longuement avec vous. Nous sommes, en ce moment, au comble de la crise; la lutte entre les *puros* exaltés et les libéraux modérés, il serait difficile de dire qui l'emportera, bien que les *puros* semblent avoir le dessus. C'est hier, qu'on devait nommer le président intérimaire à Cuernavaca, où le général Alvarez avait convoqué les representans, à l'heure où je vous écris, nous n'avons pas encore aucune nouvelle de l'élection; mais on croit, une rumeur, circule aujourd'hui, suivant laquelle l'élection aurait été renvoyée à lundi, samedi, les représentans ne s'étant pas trouvés en nombre.

Vous verrez, par les journaux, la lutte d'amour-propre et d'influence qui a lieu entre les généraux Vega, représentant les libéraux modérés et Milon, représentant les puros exaltés, l'avantage est resté à M. Vega, puisqu'il est toujours à son poste, malgré la nomination faite, par le général Alvarez de M. Milon pour le remplacer.

C'est que M. Vega est soutenu par la garnison de Mexico qui ne s'élève pas à moins de 11,000 hommes, et avec laquelle il faut compter. cette garnison garde, en ce moment, une attitude menaçante, et si l'élection de Cuernavaca n'est pas à sa convenance, soyez persuadé qu'elle jouera quelque tour de sa façon.

Je ne vois qu'un moyen d'empêcher un conflit, c'est la nomination de M. Comonfort. L'armée, sans peut-être le désirer beaucoup l'accepte, néanmoins; s'il est élu, la garnison de Mexico se soumettra aussi à son ordre immédiatement car elle a foi dans la modération de ses opinions et en son bon sens pratique; mais, si, comme je le crains, c'est Alvarez qui est nommé, la garnison se prononcera et marchera contre le président à Cuernavaca. Voilà, je crois, quels sont les plans dressés; M. Haro y Tamariz joue, dit-on, un rôle actif dans cette combinaison, et je le crois à Mexico depuis plusieurs jours, il se tient caché jusqu'à ce que les événements soient dessinés.

Alvarez ne voulait pas être président, mais l'entourage puro qui le conseille à Cuernavaca, l'a, dit-on, fait changer d'avis; les uns prétendent qu'il veut la présidence pour lui, d'autres qu'il est dans l'intention de la déléguer à son fils aîné, Diego. Quant à moi, je ne puis ajouter foi à ces rumeurs, car une proclamation d'Alvarez, datée du 3 courant, renouvelle ses protestations de ne vouloir rien pour lui et d'être tout prêt à retourner dans ses montagnes. L'élection d'Alvarez et son acceptation serait un malheur pour le pays; c'est l'aveu de tout le monde, car la guerre civile reprendrait comme de plus belle; l'élection de M. Comonfort, au contraire concilierait toutes les opinions et serait accueillie avec beaucoup de joie.

On parle, au cas où Alvarez serait nommé, de transporter le siège du gouvernement fédéral à Iguala, dans le Sud; Alvarez ne pouvant vivre à Mexico dont le climat est trop froid pour sa santé aurait imaginé, ce moyen de tout concilier. On invoquerait, à l'appui de ce changement, la nécessité de soustraire le gouvernement suprême aux intrigues de toute sorte dont le centre et le foyer ne peuvent exister qu'à Mexico.

Il a surgi, hier, une nouvelle candidature et un nouveau plan. Des affiches apposées dans les rues de la capitale ont invoqué la nécessité d'adopter les bases organiques de 1843, avec le fils aîné d'Augustin Iturbide, le Libérateur, comme président intérimaire. On dit qu'une partie de la garnison est disposée à soutenir ce nouveau plan, et que ce sera peut-être le drapeau qu'adoptera l'armée, si l'élection de Cuernavaca ne lui convient pas; *quien sabe!*

Vous verrez, par les journaux, quel bruit ont fait les bases d'un prétendu traité de protectorat qu'a publiées le *Trait d'Union*; la vérité complète n'est pas encore fait jour sur ce sujet important, et ce n'est pas la déclaration du ministre américain qui a pu servir à faire cesser les incertitudes, car personne n'y a rien compris. La légation américaine travaille toujours beaucoup et maladroitement sans arriver, je crois, à d'autre avantage que d'attirer les yeux sur elle. Je vous ai promis de vous parler d'elle; patience, je tiendrai ma promesse.

* * *

Echauffourée en France.

On écrit de Paris, 19 septembre:

Voici quelques détails sur une échauffourée tentée dans le département de [illegible].

Les anciens insurgés de ce département, exilés depuis décembre 1851, ont continué d'entretenir des intelligences dans leur pays, surtout dans les campagnes qui, il faut bien le dire, sont médiocrement guéries du socialisme. Encouragés peut-être par certaines excitations du dehors et poussés par leur impatience de rentrer, mais de rentrer en maîtres, les plus exaltés se sont réunis et ont voulu passer la frontière. On avait eu l'imprudence, et on le reconnaît aujourd'hui, de laisser ces ennemis de l'ordre réunis en majeure partie à Nice, à quelques lieues de la frontière la plus ouverte et la plus facile à franchir. Le coup d'audace des conspirateurs d'Angers est venu surexciter quelques folles imaginations. Le signal de départ a été donné; M. Léon Pillet, consul de France à Nice, a avisé le gouvernement. Des troupes ont été mises en mouvement, quatre à cinq cents hommes sont venus prendre position devant le pont du Var; une réserve d'égale force s'avançait de Marseille sur la petite ville de Brignolles. Mais on n'a pas eu de rencontre, et le danger, si danger il y avait, s'est évanoui par quelques arrestations faites sur le territoire sarde, et à la suite desquelles tout s'est dispersé.

On n'évalue pas à plus d'une centaine le nombre des réfugiés qui étaient partis de Nice pour cette équipée. Quoique les garnisons soient aujourd'hui bien diminuées, le succès d'un semblable projet était trop évidemment chimérique, et les populations, même les moins dévouées à l'ordre, savent aujourd'hui que bien peu de ressources [illegible] à cette bande que l'on aurait vue réfugiée dans les montagnes et les bois de la frontière, en guérillas. Le danger du Midi serait d'une autre nature le jour où le mazzinisme serait en triomphe de l'autre côté de la frontière; mais ce jour, il faut l'espérer, n'arrivera pas.

En définitive, M. Léon Pillet n'a encore eu devant lui qu'une conspiration d'opéra, et le dénouement a été aussi prompt, aussi facile que ceux dont il donnait le signal, rue Lepelletier, avec le sifflet de son machiniste. La justice est néanmoins saisie, des deux côtés de la frontière, et la magistrature française donnera la part [illegible].

[illegible]

Décédé, hier soir, à 10 heures, à l'âge de 27 ans, [illegible]

Demande de nègres à louer.

JE désire louer dix hommes robustes et sobres pour travailler dans une manufacture d'entreprise. F. M. TOURNE. 8 oct—5 bureau No 158 rue Tchoupitoulas

---

CANDIDATS

Du Parti Américain de la Louisiane

AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR: CHARLES DERBIGNY, DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR: LOUIS E. TEXADA, DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT: ROBERT G. BEALE, D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier: J. V. DURALDE, D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur: WALTER MOSSMAN, DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général: RANDELL HUNT, D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction: O. D. STILLMAN, D'OUACHITA.

CONGRES.

Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS.

POUR LE SENAT DE L'ETAT: GLENDY BURKE, LEONCE BURTHÉ, J. J. MICHEL.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS:

Quatrième District Représentatif: EGGLESTON & DUVAL.
Cinquième District Représentatif: A. PITOT jr. & G. LEGARDEUR
Sixième District Représentatif: A. D. DORIOCOURT & Capt. WADE
Septième District Représentatif: J. LAVILLE & J. SOLOMON
Huitième District Représentatif: Capt. WHAN & P. LABARRE.
Neuvième District Représentatif: CHARLES MORGAN.

OFFICIERS DE PAROISSE.

Pour Sherif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—H. A. FOUTE.

GREFFIERS DE COURS.

Première Cour de District—N. TREPAGNIER
Seconde Cour de District—P. H. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY BEZOU.
Quatrième Cour de District—J. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. NOTT.
Sixième Cour de District—W. H. MEESE.

ASSESSEURS. FRANCIS TURNER. THEODORE [illegible]. JOHN T. DUFOUR. JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.

Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ
Troisième District—DUVERNEY FARMAR.
Quatrième District—GEO HENSMANN.

JUSTICES DE PAIX.

Premier Justice—D. F. MITCHELL.
Second Justice—C. H. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—FS. CALONGNE.
Cinquième Justice—WM. PILES
Sixième Justice—ARTHUR FORTIER.
Septième Justice—G. W. BUFORD.

CONSTABLES:

Première Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. A. AGAISSE.
Troisième Cour de Justice—J. W. DUPLESSIS
Quatrième Cour de Justice—[illegible]
Cinquième Cour de Justice—F. E. HERNANDEZ
Sixième Cour de Justice—JOHN H. MEAD.
Septième Cour de Justice—LEVI GOLDING.

ALGIERS. Collecteur—EDW. WILSON. Assesseur—W. FOWLER.

☞ Le soussigné, titulaire actuel et candidat à la place de Troisième juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain. RICHD RICHARDSON

ATTENTION.

☞ Grande vente de marchandises sèches, tapis, etc.—L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente qui a lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de Vincent & Co, No 23, rue de Douane. Voir les annonces. 13oc

Vers! Vers!

☞ On a écrit beaucoup de traités savants sur l'origine des vers et leur influence sur le système. [illegible] Cependant il a été trouvé: c'est le vermifuge du Dr McLane [illegible]. 13 oct

☞ Personne n'aurait aujourd'hui [illegible] Amers Allemands du Dr Hoofland [illegible] J WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres

Huile, maquereaux, harengs et morue. EN débarquement du navire Walter Fiz, venant de Boston: 3000 gallons huile de baleine, pour l'hiver, 100 do do blanche de baleine do, 100 barils gros maquereaux No 2, 50 demi do do do, 100 barils maquereaux No 3 de rivage, 50 demi do do No 3, 50 quart do do, 100 barils do do, 50 demi do do, 300 barillets do No 1, de rivage et gras, 1000 quarts caisses de morue, 100 caisses harengs écaillés, 100 barillets do fumés pour familles. A vendre par J. H. CARTER & Co, 12oct encoignure Commune et Tchoupitoulas.

ON DEMANDE des OUVRIERS EN ROBES et des apprentis. S'adresser au No 160, rue du Canal. Inutile de se présenter si l'on n'est très capable. 12oct—3

AVIS. ☞ MM. MICHEL MUENDORFF, consignataires de la brigantine HONDUREÑO, capitaine Smith, venant de Omoa, sont priés de se présenter de suite au bureau de J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville. 12 oct

ECAILLE—Un petit lot d'écaille de Honduras, à vendre par J. Y. DE EGANA, 11oct No 47, rue Bienville

Le professeur J. G. D'Aquin AÎNÉ

Vient d'arriver d'Europe. Son but constant, dans son long voyage, a été de se perfectionner, par une étude approfondie et des recherches consciencieuses, dans sa profession pleine de responsabilité. Il annonce respectueusement à ses nombreux amis et au public en général, qu'il donne, comme par le passé, des leçons particulières d'armes. S'adresser à l'institution, au coin des rues Commune et Baronne. 8oc—1m

Lait pur.

LE soussigné prévient le public qu'à partir de samedi, 6 courant, il tiendra un dépôt de lait naturel, tiré directement de sa vacherie, seul moyen de pouvoir le garantir comme non sophistiqué. On trouvera toujours à son dépôt un pèse-lait, de sorte que ses pratiques pourront s'assurer par elles-mêmes de la pureté du lait qu'il débite. Le dépôt est établi à l'angle de la halle à la viande et de la rue St-Anne, au débit de café au lait, connu sous le nom de "California Stand". Le soussigné livrera, sur commande, du lait aux familles, aux hôtels, aux bateaux à vapeur, etc. Le dépôt sera ouvert de 4 à 8 heures du matin et de 4 à 8 heures du soir. 8oct—1m J. LACOSTE.

PAR le navire Trenton, de Bordeaux: 100 caisses sardines 1/2 boîtes; 100 do do 1/4 do. A vendre par B. RENAUD & A. TAMBOURY, 8oc Encoignure Royale et St-Louis.

EN MAGASIN et à vendre par les consignés: 200 barriques bon vin rouge ordinaire; 75 do vin rouge [illegible]; 150 caisses bon do ordinaire; 50 do fleur d'oranger; 4 do pommades assorties; 150 boîtes chinoises, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co. 8 oct No 27, rue St-Louis

DAMEJEANNES—3000 damejeannes, de 1, 2, 3 et [illegible] gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8 oct No 27, rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE en pipes et demi pipes, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8 oct No 27, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE 200 paniers huile d'olive de la marque Crose, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8 oct No 27, rue St-Louis

M. Paul Queyrouze ayant un intérêt chez nous désignera le nom de notre maison. 5 oct QUEYROUZE & LANGSDORFF.

CHEMISES D'ENFANS—100 douzaines devants toile, plis nouveaux, à vendre par LAGAY & LECANU.

F. FAZENDE, L. P. FAZENDE. **F. FAZENDE & FILS.** Marchands en gros et en détail de *PRODUITS DE L'OUEST*, Et agents pour la vente du *RHUM DE LA LOUISIANE, DE DERBIGNY*, 20........Rue de la Vieille Levée........20 *Entre les rues Bienville et Douane*, NOUVELLE-ORLEANS.

Les planteurs et marchands commissionnaires, les capitaines et les agents de navires, trouveront constamment à ce magasin Un assortiment général de PROVISIONS pour les familles, les plantations et les navires, tels que Porc, Bœuf, Farine, Bacon, Plats-côtés et Epaules, [illegible], Jambons, Whiskey, Pommes de terre, Fèves, Sel, [illegible], Foin [illegible], &c. ☞ Les ordres seront remplis aux plus bas prix, pour du comptant ou de bons billets acceptés en ville. 4 [illegible]

TABAC EN FEUILLE: 300 balles de la Havane, pour capes et tripes, 100 do do de Cuba, do. 50 do du Mexique, do. Et constamment en magasin: un grand assortiment de tabac en feuille [illegible]. 300,000 cigares de la Havane, comprenant: Regalias, [illegible]. CACAO—100 sacs cacao de Guayaquil, première qualité, en débarquement. VIN—80 barils vin d'Oporto, première qualité. [illegible] PAPIER—3 caisses papier cigare, grande dimension, différentes couleurs. A vendre par ANT. COSTA, 26 sept—1m No 14, rue de la Douane

VANILLE—1 caisse vanille fraîche [illegible] BERNARD TURPIN

BUREAU DU CONTROLEUR.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1855.—No 2301.

ATTENDU que John W. Alofsson a [illegible] IL EST RESOLU, que le Contrôleur est par les présentes autorisé de vendre, après cinq jours d'avis dans le journal officiel de la ville, les revenus des wharves situés entre la ligne inférieure du ferry de la rue du Canal et la ligne inférieure de la rue Toulouse, comme il est dit dans l'article 4 de la section 1re de l'ordonnance No 2364; sujets à tous les termes et conditions mentionnés dans la dite ordonnance No 2364 [illegible], le 16 août 1855. L'acquéreur recevra les dits wharves à partir du 1er octobre courant; la ville remettra au dit acquéreur les revenus provenant des dits wharves depuis le 1er octobre courant [illegible].

(Signé) E. L. TRACY, Président du Conseil des Assistants Aldermen.
(Signé) J. J. LAGENBRUNL, Président du Conseil des Aldermen.
Approuvé le 11 octobre 1855. (Signé) JOHN L. LEWIS, maire.

Avis est par le présent donné que JEUDI prochain, 18 du courant, j'adjugerai à mon bureau, à midi, le terme des wharves de la dite section. 13oct—5 O. DE BUYS, Contrôleur.

A LOUER. UN appartement composé de deux grandes chambres au premier, avec balcon sur la rue Royale, trois pièces à l'entresol, une cuisine, et l'usage en commun de la cour et de Water-work. Rue Royale, 116, près Toulouse, maison du Dr. Tracy. 13oc—5

ON demande un jeune homme de 14 à 15 ans, qui voudrait apprendre l'état de tourneur en cuivre et mécanicien. Rue de Chartres No 50. 11 oct

Chocolats à la Crème. CHOCOLATS A LA LIQUEUR. Fabrique de chocolats à la vapeur de LOPEZ & Cie, 95, RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS. A dater de ce jour nous aurons constamment en mains, pendant toute la saison, nos délicieux Chocolats à la crème et à la liqueur. On trouvera également chez nous un grand choix de chocolats et confiseries qui sont manufacturés fraîchement tous les jours. Venez et jugez. LOPEZ & CIE, 95, rue de Chartres. 13oct—13,17,20,24,1,3

Succession d'Augustine Stefani. AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession d'avoir à remettre au soussigné une note de leurs créances, avec les preuves à l'appui. MICHEL CALTONI, Exécuteur testamentaire, Mobile Landing No 3, près la rue Julia. 13 oct—14,17,22

Petits pois! CENT caisses 100 1/2 boîtes chaque petits pois au naturel, de la marque Jh. Pesson, de Nantes, en débarquement du navire Trenton, venant de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 11oct

FRUITS à l'eau de vie—25 caisses abricots et 25 do prunes, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier 13 oct

UNE pompe aspirante et refoulante complète de 110 gallons par TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 27, rue de la Vieille-Levée. 13oct—1

Aux Médecins. Excellente occasion. A VENDRE pour cause de départ, motivée par des raisons de santé, une fort jolie propriété, maison de résidence, avec toutes ses dépendances, et y attenant une jolie pharmacie, bien fournie d'excellents produits chimiques et de médicaments de toute sorte. Ces propriétés sont situées dans un village fort populeux que traverse le chemin de fer des Opelousas. Une personne intelligente qui voudrait tenir seulement la pharmacie, pourrait y faire de bonnes affaires; mais le tout conviendrait mieux à un médecin. On donnera un an ou deux de crédit [illegible]. Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau de ce journal. 13oct—12t

ORGE ET HOUBLON—Nous avons et aurons constamment en mains de l'orge et du houblon de première qualité, pour la brasserie. Les ordres pour l'intérieur seront exécutés avec promptitude. Ces articles seront expédiés en sacs de quatre boisseaux, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

KETCHUPS—300 douzaines bouteilles et demi bouteilles; SALAIS—300 douzaines; SEL EN CAISSES—100 caisses; POIVRE DE CAYENNE—100 caisses, à vendre par E J HART & Co., 13 oct 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AVIS. LE public est prévenu que la société qui existait en cette ville sous la raison de veuve SIMONIN & TOUKERY est dissoute d'un commun accord à compter du 10 du présent mois, et que Mme veuve Simonin est seule chargée de la liquidation de la dite société. Nouvelle-Orléans, le 11 octobre 1855. Veuve SIMONIN, Veuve TOUKERY. 12 oct—3

A LOUER—Le premier étage du magasin situé à l'encoignure des rues Chartres et Bienville, en dessus de l'établissement de Boisse. [illegible] S'adresser chez J. BOISSE, sur les lieux.

A louer par bail, livrable au 1er novembre. Cette belle résidence pour famille, située rue Tremé près l'encoignure Bayou. [illegible] S'adresser à la grocerie de Eugène Lemoine, encoignure Dumaine et Tremé. 13oct—1 nov

CABINET DE LECTURE FRANCAIS. Rue Ste Anne No 86. Abonnement au mois et au volume. Vente et achat de livres d'occasion. 11 oct—1m AMAND BERTHELON

GROCERIES. **Grocerie à vendre.** ON offre à vendre à l'amiable, pour cause de changement d'affaires, une grocerie bien achalandée, située au coin des rues St Antoine et Amour, 3e District. [illegible] S'adresser sur les lieux. 13oct—1m

SUCRE DE LA HAVANE—743 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en débarquement du brick William Clark, venant de la Havane. A vendre par M. CAMBIASO & CO. 12 oc No 20. Vieille Levée.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest. Avis. LE train spécial pour les pêcheurs, qui partait d'Algiers le samedi après-midi et était de retour le lundi matin, ne partira plus à dater d'aujourd'hui. A. B. SEGER, vice-président. 13oct—6t

Salle du Bal d'Orléans à louer. [illegible] Wm. P. SINNOT, secrétaire. 9 oct—6t No 22, rue du Camp

A Louer. Pour le 1er novembre prochain: Le magasin formant encoignure des rues [illegible] et Carondelet, présentement occupé par MM. H. G. Schmidt et frère, ainsi que plusieurs beaux bureaux faisant partie de la même propriété. S'adresser à A. DELPIT, No 14, rue St-Louis, ou à MM. H. G. SCHMIDT & FRERE. Aussi—Deux magasins et plusieurs magnifiques bureaux, No 14 & 14, rue St-Louis. S'adresser à A. DELPIT. 8 oct—6t No 14, rue St-Louis.

Ouverture de marchandises de saison. P & E. REILLY annoncent au public qu'ils EXPOSERONT DEMAIN, lundi, leur stock de MARCHANDISES SECHES de FANTAISIE du PAYS et de SAISON, comprenant toutes les soieries, broderies, mantelets du dernier genre et toutes sortes de marchandises sèches. 8oct encoignure Canal et Royale

FDO DE FUENTES & Co, ont transporté leur magasin du No 22 au No 20, rue de la Vieille-Levée. 8oct—1m

CHAMPAGNE—125 paniers de l'excellent Champagne de Vve Clicquot Ponsardin. **Vin.** 1000 caisses vin rouge ordinaire, 500 do bon vin rouge de table, 200 do excellent, 300 do vin blanc Haut Sauterne et Ht-Barsac, 30 barils vin de Bourgogne, 50 do Madère de Marseille, 5 do Madère supérieur, importation directe. **Fruits à l'eau de vie.** 100 caisses fruits assortis à l'eau de vie, P. Clermont & Co, Bordeaux. **Amandes.** 23 caisses amandes nouvelles à coque tendre. **Champagne.** 25 paniers Champagne Venoge, 70 do do de Montcourt, en bouteilles, 20 do do do 1/2 do. A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 8 oct—10 No 20, Vieille-Levée.

AVIS. LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Mme Stephens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, il guérit, dans l'espace de 21 à 30 jours, les cancers, [illegible]. Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ces cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans, qu'il tient à la disposition des personnes qui voudraient [illegible]. Heures de consultation: de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No 28, rue du Canal, [illegible]. 11oct—1m☞

A LOUER—Une maison de résidence, située rue Royale No 154, entre les rues St-Louis et Toulouse. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDW. SHIFF & Co, 11oct—3pe Rue Commune, 129

A LOUER. LE magasin en briques à trois étages, No 7 rue Conti, entre Chartres et Levée, et un autre magasin dans la rue St-Louis, entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à A PEPIN & Co, 11 oct [illegible]

ON demande deux jeunes gens, l'un parlant l'anglais et l'espagnol et s'entendant à la vente des marchandises sèches; l'autre parlant l'anglais et le français, et s'entendant à la vente des vins. S'adresser à A PEPIN & Co, 11oct

Une bonne occasion! A VENDRE à bas prix, le fonds et installation d'un magasin de cigares, rue Tchoupitoulas No 55. S'adresser à E. BORNIO Jr, 13 oct 34, rue Gravier

VIN rouge en caisses—300 caisses vin rouge, à vendre par E. CAMUSAC & Co. 14juil [illegible]

Sardines fraîches. QUATRE mille demi boîtes sardines à l'huile de la pêche de 1855, 1200 quarts do do [illegible]. En débarquement du navire Trenton de Bordeaux et à vendre par T. BAILLY BLANCHARD & Co 4 oct 27, Vieille Levée

DEPOT DE DRAP DE BILLARD. [illegible]

MADAME SIMONIN, Rue de Chartres 85. A l'honneur d'informer sa clientèle et les dames en général qu'elle attend par les prochains arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de haute nouveauté pour dames, comprenant tous les articles de toilette, tels que: *Jupons, soie, manches, chemisettes, mouchoirs de poche, cols et brodés, [illegible], dentelles, &c, &c.* Mme SIMONIN se chargera comme par le passé de la confection de la lingerie. ☞ AU 85 CHARTRES, 85. 12oct—1m

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX, 166, rue Chartres. Déballe en ce moment un vaste assortiment de PAPIERS PEINTS FRANCAIS *Reçus par le Mulhouse, du Havre.* CET envoi comprend une variété considérable de papiers entièrement nouveaux et d'une richesse de dessins et de coloris vraiment admirables. A ceux qui estiment le luxe des tentures d'appartements nous recommandons les papiers suivants, entre autres: Papiers chinois fond blanc à feuillage gris frangé d'or; Papiers sablés do do do; Papiers maroquinés do do do; Papiers velours laine brochés soie et or; Papiers velours blanc sur blanc fond brun; Papiers velours rouge, tenture gothique grisaille ornementé d'or, tout ce qu'il y a de plus riche; Papiers satin, satinés ou glacés, blanc sur blanc, Bordures d'or; Papiers glacés, à fleurs, admirables de coloris et de dessins; Papiers décors velours or, à panneaux blancs, corniches, pilastres, bases, &c &c; Bordures assorties aux papiers, &c. Aussi—Un vaste assortiment de papiers demi-fins imitation satin, velours, &c. Papiers ordinaires et communs; le tout admirablement imprimé et à des prix très modiques. DELCROIX, 14sep 166, rue Chartres

P. RIMAILHO & Co., 59, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, IMPORTATEURS De marchandises françaises, anglaises et allemandes, Bonneterie, Mercerie, Broderies et une grande variété d'articles de fantaisie. REÇU par les navires Mulhouse du Havre, [illegible] et Pyramide, de New York, un très grand assortiment de: Bonneterie en laine et en coton, Lainages pour enfants, mouchoirs en fil et en soie, Gants en coton et en peau, Broderies, chemises françaises, dentelles, et broderies, parfumerie, mercerie, jouets d'enfants, &c. &c. A vendre en gros, à des conditions très libérales et à des prix aussi avantageux qu'aucune maison de la ville. Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Dépôt des véritables aiguilles Warrin. 5 sep—6m

Librairie française de VOR. HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres, OUVRAGE DE MEDECINE HOMOEOPATHIQUE. HAHNEMANN, médecine homoeopathique; L'homoeopathie et ses détracteurs, [illegible]; Médecine homoeopathique, (Hering), De l'action des doses infinitésimales, (A. Magnan); Cours d'hygiène, par le Dr U. Tessereau. 4 oct

CIGARES ET CIGARETTES de la Havane—4 boîtes cigarettes Figaro, et 160 000 cigares différentes grandeurs, Londres, Millar, Regalia, Media Regalia, Conchas, Cazadores de Partagas, Cabanas, Boltons, Partagas, Intimidad Washington et Sol, en débarquement de la goëlette G M Montague, venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 9 oct 44, rue Gravier

PATATES—450 barils prime Louisville, en débarquement du Shotwell; OGNONS—75 barils de l'Ouest do do; SOURKROUT—50 barils nouveau, do do; POMMES—Quelques barils de choix, en magasin; HARICOTS BLANCS—160 barils et sacs, petits et gros. POMMES SECHES—180 boucauts séchées au soleil. POIS cassés—PATATES—PECHES SECHES—AIL, Sel gros et fin, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 9 oct 61, Tchoupitoulas

Richard, Aldigé & Co. *Importateurs de marchandises françaises et étrangères,* 25, rue de Chartres. REÇOIVENT par les derniers arrivages du Havre: [illegible] En consignation: 5 caisses veaux cirés, marque Larue et Cambon, 19 caisses [illegible]. En Entrepôt—16 caisses [illegible]; 2 caisses [illegible]; 2 caisses listades; 200 paniers champagne première qualité. 7 oct

MAGASIN DE TAPIS! No. 19, RUE DE CHARTRES. NOUS recevons en ce moment un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de velours, Bruxelles, Tapis de Bruxelles, 3 plis, Ingrain; [illegible]. Le tout sera vendu aux plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co 21sep—6t

EN débarquement du navire Trenton, de Bordeaux: 64 barriques vin rouge St-Emilion; 50 do do St-Estèphe; 50 caisses vin vieux Château Laffite; 20 do do Haut Sauterne; 10 do do liqueurs superfines; 10 do do vermouth; 10 do framboises de Rodel; 20 1/2 barils petits pois au beurre do; 10 caisses truffes [illegible]; 10 paniers bouteilles à Cognac, à vendre par FERBOS FRERES, 7 oct 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

HUILE DE GRAINE—25 barils en débarquement du navire Delaware. SODA ASH—20 boucauts. THE—200 demi caisses [illegible]. CAMPHRE—15 caisses de 50 livres chaq. CHANDELLES—130 caisses de Judd. INDIGO—20 paquets de Carraca et 10 caisses de Manille. VIN ROUGE—50 barriques et 3000 caisses vin rouge de Bordeaux, en débarquement et en magasin, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 7oct 72, rue Tchoupitoulas

LA MAISON LELIEVRE, LIBRAIRE, 210, rue Royale. VENANT de renouveler entièrement son stock de marchandises, annonce à sa nombreuse clientèle [illegible]

LA MAISON LELIEVRE, LIBRAIRE, 210, rue Royale. ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nlle Orléans qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE FOURNITURES POUR FLEURS, [illegible] 19 sept

CIGARES—1,000,000 cigares de la Havane de toutes les différentes grandeurs, tels que: Regalia, Media Regalia, Cazadores, Conchas, Prensados, Londres, Millar, Medianos, Britannica, Cilindrados, cigares de plantation, Trabucos des marques les plus célèbres; Partagas, [illegible], Cabanas, Intimidad, Bolton, Montero, Sol, Washington, [illegible], &c., En magasin. TABAC EN FEUILLE DE LA HAVANE—40 balles garanties Vuelta Abajo, de première qualité, pour capes et tripes. En magasin. CIGARETTES—25 barils cigarettes de la Havane, importées dernièrement, marques: Garcia, Espanola, Moraleda, Figaro, Distinguida et Cierva. En magasin et à vendre par J. B. BORNIO & FRERE. 1er oct No 34, rue Gravier

Garantie avec sécurité. Manufacture de Plaqué. [illegible] **C. ROUYER,** Galvaniste, doreur au feu, argenteur et bronzeur [illegible], 183, RUE DE CHARTRES. [illegible]

Seule agence des célèbres [illegible] REDUCTION. A PARTIR du 25 courant, les prix des chaudières à sucre seront: De [illegible] pouces à 70 pouces inclusivement, $1 25 par pouce de diamètre. De 72 pouces [illegible], $1 par pouce de diamètre. De 36 pouces à 60 pouces inclusivement, 75 cents par pouce de diamètre. [illegible] 21mars No 36, rue Chartres au premier

Ferbos frères, 247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine, IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, [illegible] 30 av—1a

EN débarquement du navire Trenton, de Bordeaux: [illegible] encoignure St Pierre et Royale

Louis F. Maxent, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, Importateur de Vins de Bordeaux, No 30, rue Toulouse, Entre les rues Chartres et Royale. ☞ A constamment en mains les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, [illegible] et Cos Labory. 20 ju

PROVISIONS—300 barils mess et M. O. porc; 100 do mess bœuf; [illegible]; 30 boucauts épaules, plats côtés et jambons fumés; 20 tierçons jambons au sucre; 100 barils et barillets de graisse [illegible]; 20 do pommes de terre du nord; A vendre à bas prix par WHITE & SQUIRE, [illegible]

A. STUBBENDECK & [illegible], No 67, rue de Chartres, INVITENT les acheteurs à examiner un grand assortiment de bas et demi bas coton et laine, et d'autres articles appartenant à ce genre de marchandises. Prix établi sur la plus basse échelle. 14 sep

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, **Importateurs de confections** POUR HOMMES, JEUNES GENS et ENFANS. NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Cahawba, de New York, un très grand assortiment de confections d'hiver, comprenant tous les derniers genres, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU. 11 oct 36, rue de Chartres

ROBES DE CHAMBRE—8 malles robes de chambre velours, doublées soie, Paris haute nouveauté, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

MANTEAUX TALMA—5 malles manteaux pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU 11oct 36 rue de Chartres

12 MALLES costumes d'enfans, en velours de soie, castor, drap &c. Napolitaines, Algériennes, Russes &c., haute nouveauté, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

CHEMISES D'ENFANT—300 douzaines, genre nouveau. 100 douzaines bretelles d'enfans, 100 do cravates do assorties &c. A vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

500 DOUZAINES chemises peau, caleçons pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

20 MALLES gilets pour hommes, jeunes gens et enfans, en velours, pluche, satin, casimir, soie &c., à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

PARDESSUS FRANCAIS—10 malles pardessus français, drap pilote, castor &c., article nouveau, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

PANTALONS—25 malles pantalons pour hommes, jeunes gens et enfans, en casimir fantaisie, haute nouveauté, à vendre par LAGAY & LECANU 11oct 36 rue de Chartres

40 MALLES pardessus, paletots et sacs en drap pilote, castor, casimir, drap &c; pour hommes, jeunes gens et enfans. Articles ordinaire et très bon marché, à vendre par LAGAY & LECANU, 11oct 36 rue de Chartres

Restaurant de Bordeaux Rue Champs-Elysées, No 8, *Face au dépôt du chemin de fer Pontchartrain.* LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvrira le susdit établissement le 9 octobre prochain. 26sept—15t P. PUJOLS.

MAGASIN DE TAPIS, 19, RUE DE CHARTRES. LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores, tapis à mettre en droguet et en fil; tapis de table et de piano; étoffe en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des appartements, corridors, &c. Le tout aux plus bas prix. A. BROUSSEAU & Co, 17 sep—6 19 rue de Chartres

Avis de Société. LA maison HENRY STADEKER et HENRY MEKLENBURGER, connue jusqu'ici sous la raison STADEKER & Co, portera, à partir de cette date, le nom des deux associés, *Stadeker & Meklenburger.* HENRY STADEKER. HENRY MEKLENBURGER. Roma (Texas) 1er septembre 1855.

Dr DENEUFBOURG, Bureau et résidence à l'angle des rues Annonciation et Richard, 1er District. 15sep—1m

Bottes, Souliers et Brodequins. En débarquement du navire Golden Cross: cent trente caisses de brodequins et souliers pour hommes, enfants et femmes, et un assortiment de bottes. En magasin, chapeaux feutre et laine de toutes grandeurs et couleurs, pour hommes, à vendre à bas prix par J M GOULD & Co 28sept No 8, rue des Magasins.

Magasin à Louer. LE beau magasin, No 149, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse et plusieurs beaux et vastes appartements au second et au troisième étages. Le tout livrable au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 25 sept—1m

Vermicelle et Macaroni. LE soussigné, agent d'une grande manufacture de vermicelle et macaroni du Kentucky, est prêt à fournir aux commerçants de cette ville ces deux articles bien supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour et à des prix très limités. ANT. GIRAUD, 28 sep 41 Vieille Levée

A LOUER—A partir du 1er octobre prochain, le magasin No 22, rue Poydras, près de la rue Tchoupitoulas, occupé en ce moment par MM. Rogers, McGuire & co. JUAN Y DE EGANA, 12 sept 47, Bienville

A LOUER. LE magasin à quatre étages No 21 rue de Chartres, entre Conti et Douane, occupé en ce moment par MM. J. L. Bach. La maison et le magasin No 100, rue Royale, près l'encoignure Conti. La maison et le magasin No 56, rue Conti entre Royale et Chartres, presqu'en face de la Banque de Louisiane. Deux bureaux dans la bâtisse No 18 Exchange Place, près l'encoignure Canal. Possession en sera donnée le 1er novembre. La grande et belle maison No 108 rue du Canal, [illegible]. S'adresser à C. R. Kennedy, No 16 rue Tchoupitoulas, ou au No 168 rue du Canal. 15sept—1m

A LOUER par [illegible], No 91, rue Royale: Deux maisons, Nos 158 et 160, rue Dumaine; Une maison encoig. des rues Bayou et Marais; Deux maisons, Nos 43 et 47, rue Villeré, 3e Dist.; Trois magasins, Nos 44, 45 et 46, Nouvelle Levée; Un magasin, encoignure des rues Nlle Levée et Girod; Un magasin, No 10, rue Girod; Un magasin, No 18, rue St Charles; Un magasin, encoignure Cirque et Girod; Un magasin, No 187, rue Toulouse; Un bureau, No 23, rue d'Orléans, près l'Arsenal. 5 sep—6

A LOUER—Une grande maison située rue Royale, entre les rues Conti et St Louis. S'adresser à C. E. SCHMIDT, No 3, rue St-Pierre, Maison Pontalba

INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY, DIRIGÉ par un conseil d'inspecteurs nommés par l'Etat, est sous la surintendance du col. E. W. Morgan, gradué distingué de West Point, et ingénieur pratique expérimenté. Le cours d'études est le même que ceux des meilleurs collèges, avec l'addition d'un cours plus étendu de mathématiques, de mécanique, de génie pratique et de géologie appliquée aux arts, et aux sciences. Il comprend aussi une école de littérature, historique, de langues, les principes du commerce et de droit. Le neuvième terme annuel commencera le 10 septembre et continuera jusqu'au 14 juin 1856. Le prix est de $90 par semestre. S'adresser au col. Morgan, ou à l'hon. Jefferson Davis, secrétaire de la guerre; à MM. Shotwell & fils, à Louisville; à MM. Ward, Saunders et Hunt, à la Nlle-Orléans. S'adresser au surintendant "Military Institute Kentucky" ou au soussigné. P. DUDLEY, 6sep—3sem Président du Conseil.

A LOUER. Un bon Bureau au No 56, rue Gravier, à partir du 1er novembre prochain. S'adresser à O B GRAHAM, 10 oct Rue Gravier 56.

WHISKEY TUSCALOOSA—En débarquement du steamer [illegible] 24 barils, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 oct 11 & 13, rue St Louis

EN débarquement du navire Trenton, venant de Bordeaux—104 caisses fruits à l'eau de vie assorties; 35 do do do tout abricots; 30 do do do tout prunes; 2 do do do des poires; 1 do do do des pêches. **Cerises à l'eau de vie.** 300 caisses de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Trenton. **Eau de vie fines supérieures.** 5 demi pipes eau de vie Mrs Castillon jeune 1815; 5 quarts do do do do; 6 demi do do Celebrated Brandy wine 1815; 12 quarts pipes do do do do; 37 barriques vin rouge St-Julien Médoc, en débarquement du navire Trenton. **Vins en caisses en drawback.** 200 caisses vin rouge ayant droit au drawback; en débarquement du navire Trenton et à vendre par A CARRIERE, 1 oct 25, Vieille-Levée

EN débarquement du navire Trenton de Bordeaux, et à vendre: 1000 caisses vin St-Julien; 50 barriques vin rouge extra pour familles; 50 demi-barriques do do do; 110 do do vin blanc extra, diverses qualités; à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, 16 oct—9t encoignure Royale et St-Philippe.

DIVERS en magasin.—30 barils alcool, 10 barils huile de lin ordinaire; 5 do do cuite; 20 do miel de la Havane; 20 do huile de palme épurée; 20 do tasserie; 25 barils blanc d'Espagne, 20 do curcuma; 10 barils rouge de Venise; 10 do gros rouge; 20 paniers huile d'olive, bouteilles de 24 onces, à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co 16 oct—9t encoignure Royale et St Philippe

A louer pour le 1er novembre prochain, Une belle maison en briques, à trois étages, [illegible]. S'adresser à C. CAVAROC & Co, 3 oct—10t 144, rue Royale

BRODERIES, DENTELLES, &c., &c., Magasin à bon marché DE HARRY, 185 RUE DU CAMP 185. VALENCIENNES et dentelles fil riche; Cols jaconas français brodés; Chemisettes et cols de mousseline suisse supérieure; Collerettes valenciennes et dentelle fil; Manchettes valenciennes et dentelle fil; Bandes et entre-deux mousseline suisse et jaconas; Mouchoirs batiste fil, riches, brodés; Jupons brodés, chemises toile, [illegible]. EGALEMENT: Mantelets dentelle fil noire, à $5 à $30, Et quelques unes de soie. Robes organdy riches, à volants à $3 50 la robe. HORACE HARRY, [illegible] Camp, Proche la rue de l'église St-Patrick

Changement de magasin. [illegible] 17 sep

Change sur la Havane. TRAITES sur la Havane, à vue ou à un jour de vue, en petites et fortes sommes, comme le désireront les acheteurs, à vendre par J. M. CABALLERO, No 36 Vieille Levée, 24 sep Entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Trenton, venant de Bordeaux: [illegible] à vendre par HENRY VALETON, 30 rue St Louis

VINS EN CAISSES—300 caisses St Julien Médoc de Premia aîné & Co; 380 caisses pape Clément, [illegible] HENRY VALETON, 4 sep 30 rue St Louis

AVIS. M. W. T. WILLIAMS est, à partir d'aujourd'hui, associé à mes affaires, qui seront dirigées désormais sous la raison de Charles Kock & Co. C. KOCK, Nlle-Orléans, 1er octobre 1855. No 60 rue Carondelet. 1 oct

NUMA LACOSTE & Co., Marchands Commissionnaires, IMPORTATEURS DE Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Huiles, Sardines, Absinthe, &c. No 149, rue Royale. NOUVELLE-ORLEANS.

VINS rouges en barriques, demi barriques, barils et en caisses, de toute espèce, à vendre par B. TALAMON, 13juil 121 rue Royale,

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er août 1855. EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire au dit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1853, et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, de la Première, Deuxième, Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échues dans le courant de l'année 1855. Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau à partir de cette date jusqu'à JEUDI, 25 octobre 1855, midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; les dits bons porteront la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente-sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an et devront être payés tous les six mois dans la ville de New-York, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Les propositions devront porter sur l'endos les mots: "Propositions pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle-Orléans." Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les propositions. Conditions du paiement: comptant, en n'importe quels bons de l'ancienne ville, des anciennes municipalités ou de la ville de Lafayette, échus en 1855.

Commissaires: JNO. L. LEWIS, maire. OVIDE DE BUYS, contrôleur. W. H. GARLAND, trésorier. E. H. DURELL, président du comité de finances du Conseil des Aldermen. J. KAGER, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen. C. S. LEE, secrétaire.

☞ Le *Courrier* et l'*Orléanais* sont priés de reproduire cette annonce. [illegible] jusqu'au 25 oct

AVIS est par le présent donné que les rôles d'assessement du [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, pourront être examinés tous les jours (excepté les dimanches), à la Cour du Recorder, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. CLEMENT RAMOS, Recorder du deuxième district. Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1855. 9oct—jusq 1er nov

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855 seront ouvertes et pourront être examinées, pendant le mois d'octobre 1855, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau du Recorder, Quatrième District, dans la rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philip, tous les jours, excepté les dimanches. H. JACKSON, Recorder du quatrième district. Nouvelle-Orléans, 4me district, 29 sept 1855. 9oct—jusq 1er nov

Assessment et taxes pour l'année 1855. LES LISTES D'ASSESSEMENT pour le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, resteront ouvertes pour être examinées et rectifiées durant trente jours, à partir de cette date, au bureau [illegible], City Hall, encoignure des rues St Charles et Lafayette, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi; [illegible]. Nlle-Orléans, 2 octobre 1855. GEORGE Y. BRIGHT, recorder du Premier District. 2 oct—jusq nov 1er

INSTITUTION DE Mme CHARPEAUX, *Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.* ON demande une sous maîtresse créole; elle sera spécialement chargée de la surveillance des élèves et devra résider dans l'établissement. 3 oct ☞

INSTITUTION DE G. BOYER. LES classes de cette institution sont réouvertes depuis le 3 septembre. 6sept

HOTEL ST-LOUIS, Nlle-Orléans. LE soussigné annonce à ses amis et aux voyageurs qu'il a loué à bail ce magnifique hôtel, qui a été complètement réparé pendant l'été, et sera ouvert le 15 du courant. Prix de la pension ... $2 50 par jour. L'hôtel St Louis sera comme par le passé, un lieu de rendez-vous [illegible]. Le soussigné s'engage à ne rien négliger pour se maintenir à la réputation, et le rendre digne, sous tous les rapports, de l'appui des habitués et des voyageurs. 4 oct—3m CHAS. L. GUMBEL.

C. DUMAREL, opticien, 50, rue de Chartres, entre Douane et Bienville. A toujours en magasin un immense assortiment de lunettes pour toutes les vues [illegible]. POUR LES PLANTEURS. Thermomètres à sucre, pèse sirops, [illegible]. AUX BIJOUTIERS. [illegible] Machines électro magnétiques du docteur J. Smith, pour guérir les rhumatismes. 19 oct

AVIS. Lagay & Lecanu, 36, rue de Chartres, INFORMENT respectueusement les familles de la Nouvelle Orléans qu'ils ont reçu de France et du Nord un très grand assortiment de linges pour enfans et jeunes gens [illegible]. LAGAY & LECANU, 4 oct 36, rue de Chartres

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. OFFRENT en vente, au prix de manufacture, un grand assortiment de redingotes et paletots en drap de castor, [illegible]. LAGAY & LECANU 4 oct 36, rue de Chartres

Nouvel arrivage de marchandises nouvelles de saison. D. P. SCANLAN & Co. No 12 et 14, rue de Chartres. ONT l'honneur d'annoncer aux dames qu'ils viennent d'ouvrir un superbe assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES DE SAISON, sur lesquelles ils appellent respectueusement leur attention. Ces articles comprennent en partie une variété (dernier genre) de: SOIERIES POUR ROBES, noires et couleur, telles que: simples, à dessins, à carreaux et à raies. Moire antique noire et couleur, Cachemires noirs et couleur, mousseline de laine et alpacas, simples, à dessins, à carreaux et à raies, Shanghai simple, Mousseline de Bége, Crêpe d'Espagne, Drap de dames, Broderies, Manteaux et mantelets, Rubans et fleurs, Articles de mode, &c. Egalement: un autre assortiment de SOIERIES POUR ROBES, à volant, [illegible]. ☞ La même réduction que par le passé, sera faite sur les prix. 6 oct

Excellente occasion! Mobilier de l'hôtel des Etrangers à vendre à prix réduit. LE BAIL SERA ABANDONNÉ. CET établissement, situé rue de Chartres No 143 très connu de MM. les habitants et marchands de la campagne, peut réaliser de bons bénéfices. Pour termes et conditions, s'adresser à l'hôtel même, ou rue Conti No 16, au premier. 4 oct—15t D. TROSCLAIR.

CHANGEMENT DE DOMICILE. MADAME ROBERT, A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et Nouveautés au No 97, rue de Chartres entre Douane et Canal. 4 oct

A VENDRE. TABAC EN FEUILLE—54 balles, qualité supérieure, de la Havane, rue Royale [illegible]. On vendra aussi une plaque en fer à mécanique [illegible]. 4 o—6t

A VENDRE—Une négresse, bonne blanchisseuse pour hommes et cuisinière, avec son enfant âgé de deux ans. S'adresser No 243 rue Villeré, entre Dumaine et St-Philippe 4 oc—3t

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la faillite [illegible] & Co, sont priées de les présenter, dans les dix jours qui suivront cette date, à A. GIQUEL, syndic 6 oct—10 No 18, Chartres

Institut Jefferson, 59, rue Bourbon Nouvelle-Orléans, Dirigé par G. J. Loan. CETTE Institution est ouverte. Les élèves devront rentrer le plus tôt possible. Les parents qui ont l'intention d'envoyer leurs enfants à cet établissement, sont priés de les y envoyer au commencement de la saison. 7oct

Changement de domicile. JULES BOISSE a transféré son magasin de parfumerie et d'articles de Paris, ainsi que son salon de coiffure, à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. [illegible] ☞

P. RIMM & J. JACQUES. Ferblantiers, Lampistes et Plombiers. ONT transféré leur magasin, de la rue de Chartres No 24 au No 48 rue Conti, entre le Passage de la Bourse et Chartres. Ils fourniront toute espèce de travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège et baquets en tous genres, installations de bains et douches. Ouvrage de bon marché en tous genres confectionné au plus bref délai. On demande deux ouvriers. 3oct—1m

DEMANDE DE DOMESTIQUE. UNE négresse créole ou femme de couleur, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et bonne servante, serait louée par mois ou par an dans une petite famille respectable, qui payerait le salaire régulièrement. On ne désire qu'une femme sobre et ayant une bonne conduite. S'adresser rue Tchoupitoulas, No 46, encoignure [illegible]. 3oct—13t

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS. LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont été meublées neuf et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain. S. S. MORSE, 11 sept—☞ Propriétaire.

POUR LA TOUSSAINT. 800 couronnes à immortelles, [illegible] en immortelles, [illegible] en perles avec inscriptions, [illegible] en fleurs artificielles. Plus un grand assortiment de fleurs et guirlandes pour ornement de tombeaux, à vendre au plus bas prix chez LELIEVRE, 2 oct 210 rue Royale